



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMMUNE DE PLEVENON

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22/07/2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 JUILLET, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h00 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Philippe LOHIER, Maire.

Date de la convocation et de la publicité : le 15/07/2026

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Philippe LOHIER, Marie-José JOLY-RICHEUX, , , Eric DROGUET, Sarah HARDOUIN, Eliane RUELLAN, Hervé VAN PRAAG, Anne-Sophie HOCQUET, Marc LEMARIÉ, Michel PANSART, Olivier LACHIVER, Alain CABARET, Gilbert PHILIPPE

Secrétaire de séance Hervé VAN PRAAG

Représentés : Isabelle LECLERCQ représentée par Marie-José JOLY-RICHEUX, Anne DURAND représentée par Gilbert PHILIPPE, Géraldine CARDIN représentée par Philippe LOHIER

Nombre de Conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15

DELIBERATION N 67-2026 Approbation du procès-verbal des délibérations du 24 06 2026

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil d'approuver le procès-verbal des délibérations de la réunion du 24 JUIN 2026.

A l'unanimité moins une abstention (Marc LEMARIÉ) le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion du 24 JUIN 2026

DELIBERATION N 68-2026 Rénovation énergétique logements allée de Cailloux Bleus - Marché de travaux - résultat consultation - attribution des lots

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 27/05/2026 **N°40-2026 Rénovation énergétique logements allée de Cailloux Bleus - approbation de l'opération et lancement de la consultation Travaux** autorisant Monsieur le Maire à lancer la consultation selon la procédure adaptée définie suivant les dispositions de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

Il présente au Conseil l'analyse des offres suite à la réunion de la Commission d'Appel d'Offres du 8 juillet 2026 et propose de retenir les offres présentées dans le tableau joint à la présente délibération.

Concernant le Lot n°5 lors de la réunion de la Commission d'Appel d'Offre du 8 juillet 2026, il a été constaté une absence d'offre, la Commission a donc déclaré le marché infructueux pour le Lot n°5 et décidé de relancer la publicité pour ce lot afin de disposer d'une offre adaptée et acceptable.

A l'issue de cette seconde consultation, une seule offre est parvenue de la part de l'Entreprise :

- OPI 22140 CAVAN pour un montant de **106 378,51 € H.T.**

La Commission d'Appel d'Offres réuni ce jour 22 juillet a considéré cette offre d'un montant anormalement élevée et l'a déclarée inacceptable (article L2152-3 du Code de la commande publique) et déclare à nouveau le lot infructueux

En conséquence, le Conseil à l'unanimité attribue les différents lots aux entreprises tel que décrit dans le tableau annexé à la présente délibération, concernant le Lot n°5 infructueux, il charge Monsieur le Maire d'utiliser toute procédure pouvant permettre de disposer d'une offre adaptée et acceptable.

DELIBERATION N 69-2026 Rénovation énergétique logements allée de Cailloux Bleus - Mission SPS - résultat consultation

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 27/05/2026 **N°40-2026 Rénovation énergétique logements allée de Cailloux Bleus - approbation de l'opération et lancement de la consultation** l'autorisant à lancer la consultation sans formalités préalables pour la mission SPS (Sécurité – Protection de la Santé) dans le cadre des travaux de Rénovation énergétique des logements allée de Cailloux Bleus

Pour cette mission, 4 prestataires ont été consultés et 1 seule offre a été reçue :

- APAVE 35740 PACE : 2 660 € H.T.

L'offre étant conforme à la demande, Monsieur le Maire propose au Conseil de retenir l'offre de APAVE 35740 PACE pour la somme de 2 660 € H.T. soit 3 192 € T.T.C.
Le Conseil à l'unanimité approuve cette proposition

DELIBERATION N 70-2026 Sécurisation du viaduc de Port Nieux - devis abattage

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que les travaux de mise en sécurité du Viaduc de Port Nieux doivent se poursuivre par l'abattage de certains arbres, il rappelle également que ces travaux sont faits de manière conjointe avec la Commune de Fréhel.

Concernant les travaux d'abattage un seul devis à été reçu, en continuité des travaux de débroussaillage effectués précédemment, c'est l'entreprise MSV Multi Services Verts à Josselin (56120) pour un montant Hors Taxes de 5 500 €

A l'unanimité le Conseil approuve ce devis et charge Monsieur le Maire de passer commande de la prestation.

DELIBERATION N 71-2026 Acquisition de panneaux routiers - signalisation verticale - Choix du fournisseur

Monsieur PANSART présente au Conseil le projet d'achat de panneaux routiers ainsi que les devis correspondants.

3 entreprises ont été consultées et ont déposé une offre, telles que récapitulées dans le tableau ci-dessous :

FOURNISSEURS	MONTANT H.T.	MONTANT T.T.C.
SELF SIGNAL SIGNALISATION	261,48 € ⁴	113,78 € ⁵
HELIOS	434,75 € ⁵	521,70 € ⁶
SIGNATURE	626,64 € ⁴	551,97 € ⁵

A l'unanimité le Conseil décide de retenir la proposition de SELF SIGNAL SIGNALISATION pour un montant de : 4 261,48 € H.T.

DELIBERATION N 72-2026 Motion de soutien au maintien des urgences de nuit au Centre Hospitalier de Dinan

Monsieur le Maire présente au conseil le contenu de la motion de soutien au service des urgences de l'hôpital de Dinan :

Considérant que l'hôpital de Dinan couvre un bassin de vie de plus de 100 000 habitants sur le pays de Dinan et la Côte d'Emeraude sans compter l'affluence touristique en période estivale.

Considérant que le service des urgences est la porte d'entrée principale pour les patients en situation critique 24H/24, 7 jours sur 7.

Considérant que toute réduction d'activité ou fermeture nocturne entraînerait une dégradation de l'offre de soins de proximité ainsi qu'un allongement des délais d'accès aux soins et un transfert de patients vers Saint Malo, Saint Brieuc ou Rennes, soit plus de 30 minutes dans certains cas.

Considérant que cet allongement met en danger la vie de certains patients.

Considérant l'engagement quotidien des équipes médicales et paramédicales malgré les tensions sur les effectifs.

Considérant tous ces éléments, A l'unanimité le Conseil Municipal de PLEVENON souhaite par la présente motion :

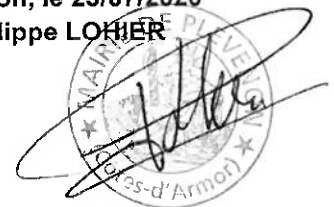
- **Réaffirmer** son attachement indéfectible au maintien d'un service d'urgences 24H/24 à l'Hôpital de DINAN, service de proximité indispensable
- **S'opposer** à toute fermeture, réduction d'horaires ou déclassement de services des urgences de DINAN
- **Réaffirmer** que le 1^{er} octobre 2026 comme date de réouverture des urgences nocturnes de DINAN n'est pas négociable
- **Demander** à l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bretagne, au ministère de la Santé et au Gouvernement de garantir les moyens humains, financiers et matériels nécessaires au fonctionnement pérenne des urgences
- **Charger** Monsieur le Maire de transmettre cette motion à l'ARS Bretagne, à Monsieur le préfet des Côtes d'Armor, aux députés et sénateurs du département, à la Directrice du Centre Hospitalier de DINAN et à la presse locale.

DELIBERATION N 73-2026 Incendie du 12 juillet au Cap Fréhel - Autorisation de constitution de partie civile

Monsieur le Maire expose au Conseil que dans le cadre de la procédure judiciaire en cours relative aux incendies du 12 juillet dernier, il est nécessaire pour la commune de se porter partie civile.

A l'unanimité le Conseil autorise le fait que la commune se constitue partie civile dans cette affaire.

Fait à Plévenon, le 23/07/2026
Le Maire, Philippe LOHIER



Les conseillers présents : Marie-José JOLY-RICHEUX,, Eric DROGUET, Sarah HARDOUIN, Eliane RUELLAN, Hervé VAN PRAAG, Anne-Sophie HOCQUET, Marc LEMARIÉ, Michel PANSART, Olivier LACHIVER, Alain CABARET, Gilbert PHILIPPE

Rénovation énergétique logements allée de Cailloux Bleus ANALYSE DES OFFRES - RECAPITULATIF DES OFFRES MIEUX DISANTES

LOTS	ESTIMATION DE BASE	ENTREPRISE LA MIEUX DISANTE	OFFRE DE BASE H.T.	OBSERVATION	OPTION SANIBROYEUR	TOTAL
LOT 1 - MAÇONNERIE	33 100,00 €	BIDAULT	30 496,42 €			30 496,42 €
LOT 2 - COUVERTURE ARDOISES	60 000,00 €	GUEGUEN	60 451,25 €			60 451,25 €
LOT 3 - MENUISERIES EXTÉRIEURES	83 000,00 €	MENUISERIE DES CAPS	88 444,82 €			88 444,82 €
LOT 4 - ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR	98 000,00 €	PEINTURE DU GOUSSANT	92 456,46 €			92 456,46 €
LOT 5 - PLÂTRERIE	37 000,00 €	PAS D'OFFRE		CAO du 08 juillet 2026 LOT DECLARE INFRACTUEUX		
		OPI	106 378,51 €	CAO du 22 juillet 2026 OFFRE DECLAREE INACCEPTABLE - LOT DECLARE INFRACTUEUX		
LOT 6 - PEINTURE	7 000,00 €	PEINTURE DU GOUSSANT	7 770,14 €			7 770,14 €
LOT 7 - PLOMBERIE - VENTILATION	43 000,00 €	TRÉHOREL CORLAY	38 023,20 €	OPTION : INSTALLATION 5 WC AVEC SANIBROYEUR - PRIX UNITAIRE : 1 324,00 €	6 620,00 €	44 643,20 €
LOT 8 - ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE	40 000,00 €	TRÉHOREL CORLAY	38 866,00 €			38 866,00 €
			TOTAL OFFRES DE BASE (hors Lot 5)	TOTAL OFFRES DE BASE AVEC LOT 5 ESTIME à 37 000 €	TOTAL AVEC LOT 5 ESTIME à 37 000 € et POSE 5 SANIBROYEURS	
TOTAUX H.T.	401 100,00 €		356 508,29 €		6 620,00 €	400 128,29 €
T.V.A. 20 %	80 220,00 €		71 301,66 €		1 324,00 €	78 701,66 €
TOTAUX T.T.C.	481 320,00 €		427 809,95 €		7 944,00 €	478 829,95 €

annexe à la DELIBERATION N 68-2026 Rénovation énergétique logements allée de Cailloux Bleus - Marché de travaux - résultat consultation - attribution des lots



Le Maire
Philippe LONIER